



Orly, le 8 mars 2022

Objet : Courrier valant préavis de grève

Monsieur le chef d'organisme Orly-Aviation Générale,

Les agents du service technique d'Orly, réunis en assemblée générale ce jour, ont collectivement décidé d'une journée de grève mardi 22 mars et nous ont mandaté pour vous porter ce préavis. Les agents du service technique :

- dénoncent la gestion hasardeuse du Service Technique ;
- demandent à continuer d'appliquer le MANEX technique actuel ;
- exigent l'arrêt des pressions sur les agents pour appliquer d'autres règles ;
- rappellent que les modifications d'organisation du ST doivent faire l'objet de discussions préalables ;
- mandatent les organisations syndicales pour négocier l'application locale de la législation sur le temps de travail dans la fonction publique d'Etat.

Ce courrier tient donc lieu de préavis de grève pour l'ensemble des personnels du service technique d'Orly couvrant la journée du 22 mars 2022 ainsi que les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Pour la section locale UNSA IESSA,  
Dominique Dulon

Pour la section locale UsacCGT,  
Fabien André

Pour la section locale SPAC CFDT,  
Baptiste Amiet

Copies :

M. Florian Guillermet, Directeur des Services de la Navigation Aérienne  
M. Guillaume Blandel, Directeur des opérations  
M. Julien Prieur, Chef SNA-RP  
M. Frédéric Huslaing, Chef du service technique Orly-AG  
Bureaux nationaux CGT, CFDT et UNSA